Procédure d'activation de votre espace de vote

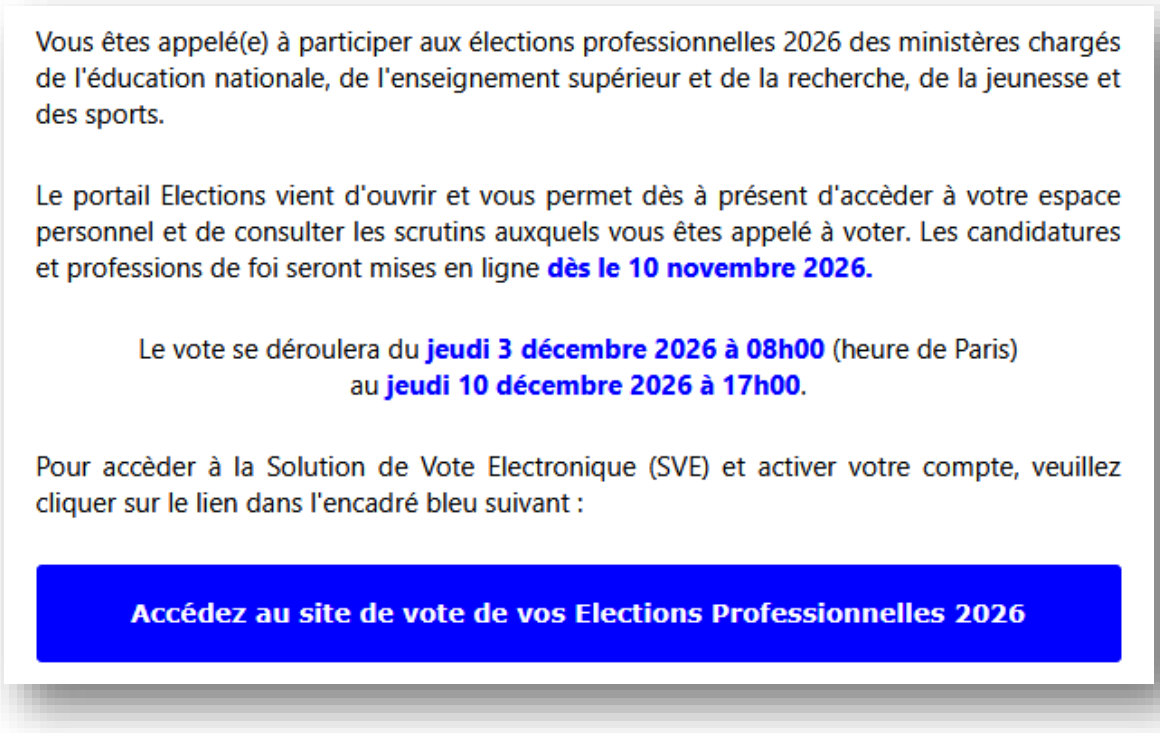
Elections professionnelles 2026

1. Vous avez reçu un mail sur votre adresse professionnelle autour du 5 octobre (vers 17h00 heure de Paris)

Expéditeur : Elections professionnelles 2026 MENESRJS-VOXALY
menesrjs-electionspro@mail.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr

Sujet : Elections professionnelles 2026 - MENESRJS-VOXALY | Ouverture du Portail Elections

Ci-dessous un extrait de son contenu et le bouton sur lequel il faut cliquer :



Vous êtes appelé(e) à participer aux élections professionnelles 2026 des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

Le portail Elections vient d'ouvrir et vous permet dès à présent d'accèder à votre espace personnel et de consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé à voter. Les candidatures et professions de foi seront mises en ligne **dès le 10 novembre 2026.**

Le vote se déroulera du **jeudi 3 décembre 2026 à 08h00** (heure de Paris)
au **jeudi 10 décembre 2026 à 17h00**.

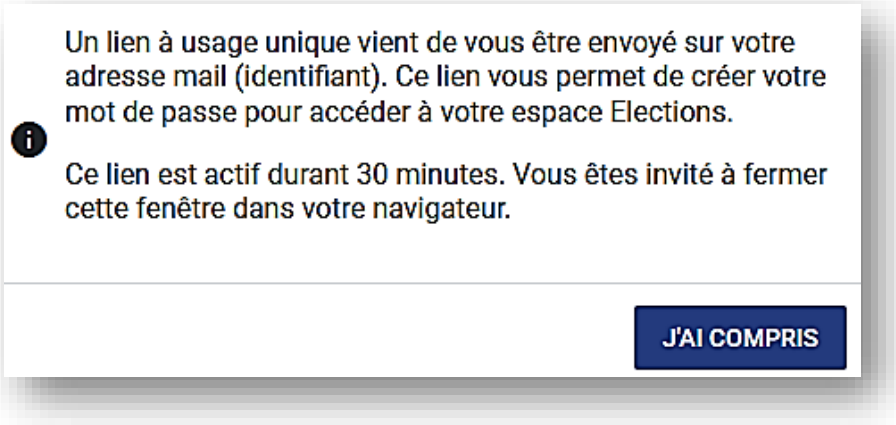
Pour accèder à la Solution de Vote Electronique (SVE) et activer votre compte, veuillez cliquer sur le lien dans l'encadré bleu suivant :

Accédez au site de vote de vos Elections Professionnelles 2026

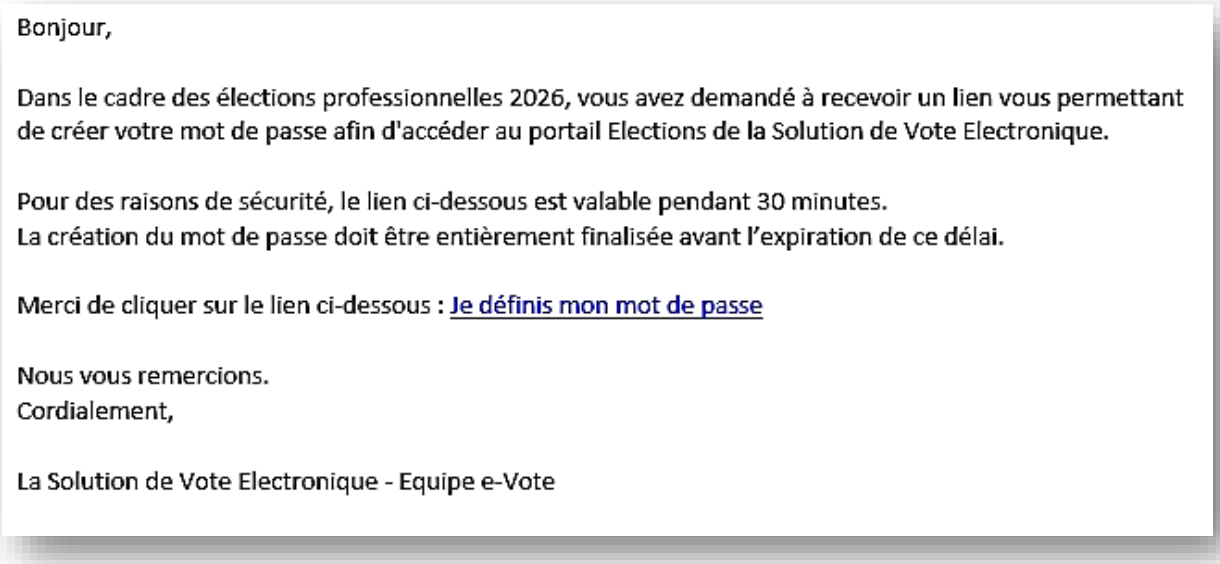
2. Vous accédez alors à votre espace personnel où on vous demande de saisir votre adresse professionnelle et le code de sécurité proposé



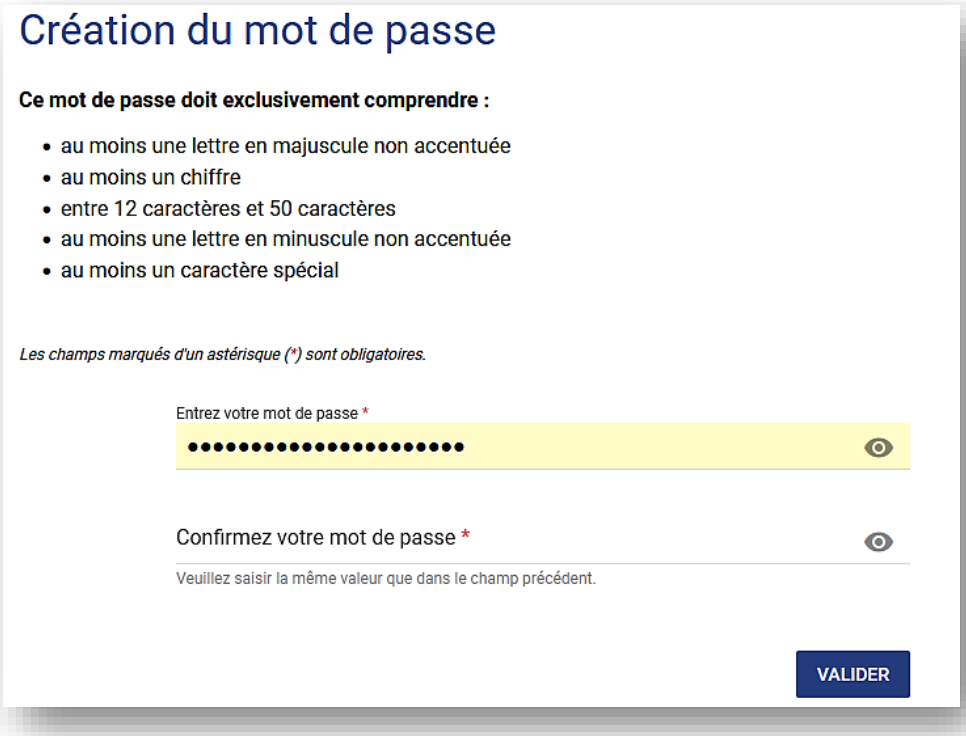
3. Vous recevez ensuite un message de confirmation vous indiquant l'envoi d'un lien via votre mail



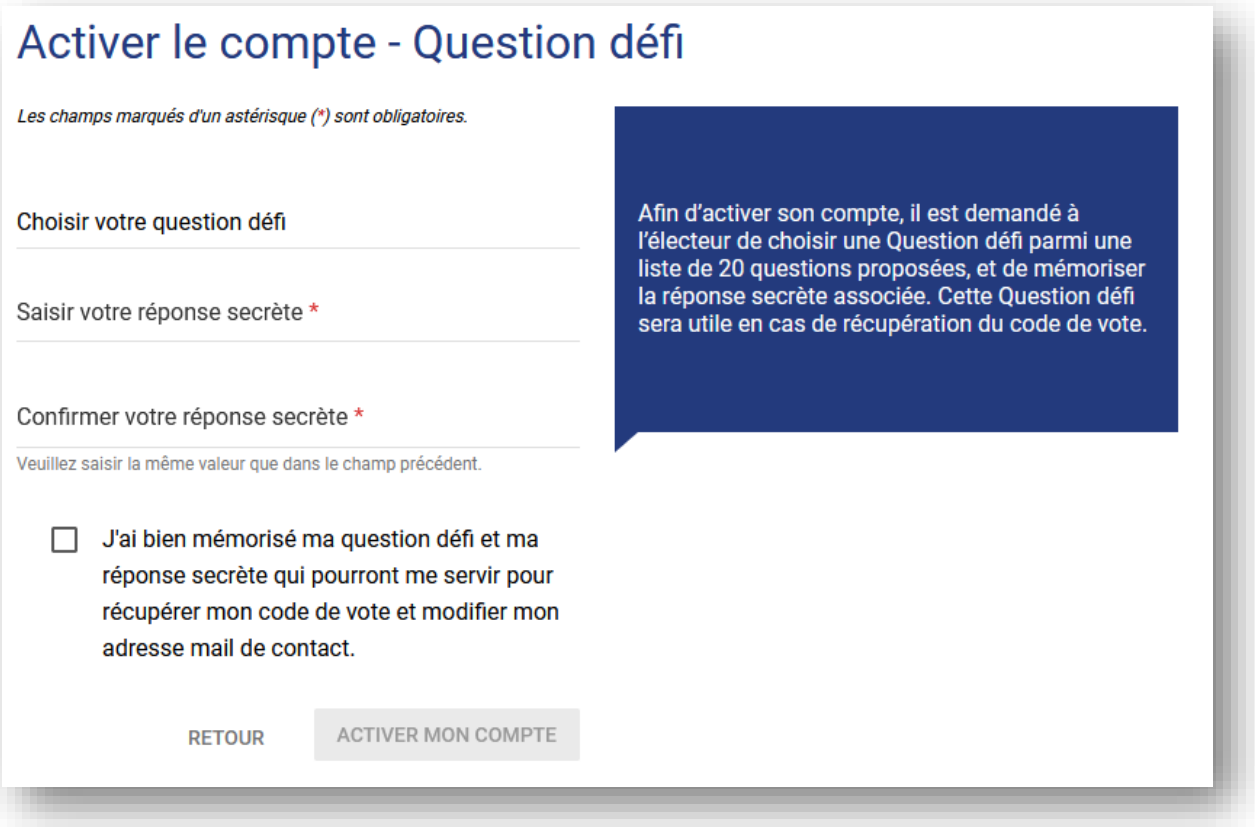
4. Voici le contenu du message reçu qui permet la création de votre mot de passe personnel



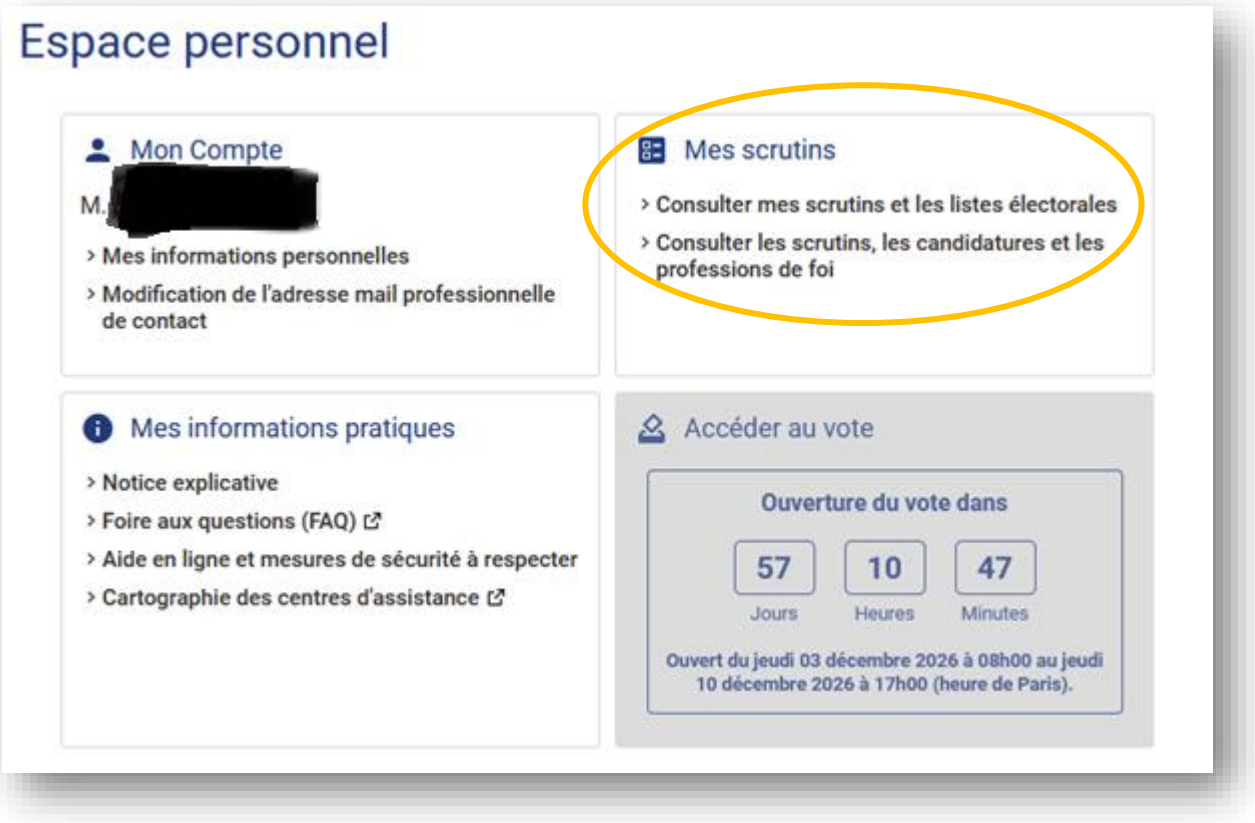
5. Une fois le lien cliqué, vous arrivez sur la page de création de votre mot de passe personnel



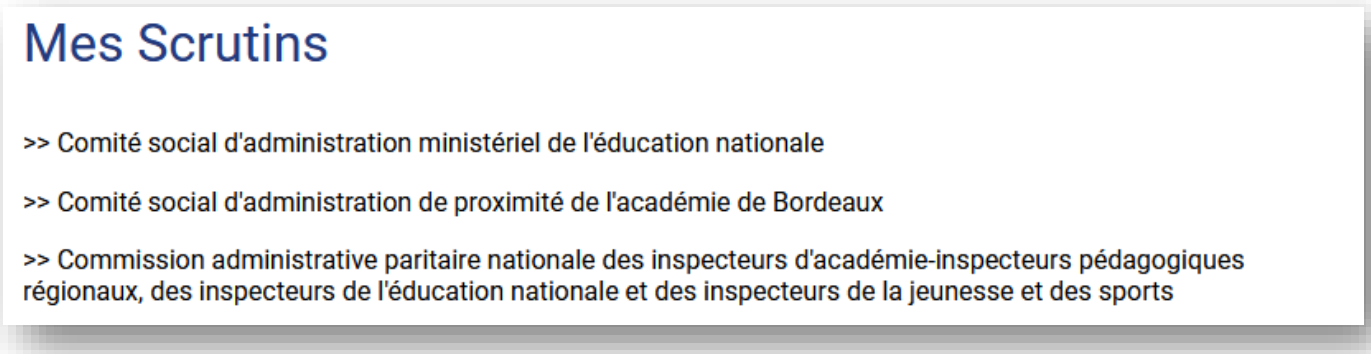
6. Pour activer votre compte et sécuriser son accès, vous devez choisir une « question défi » dans la liste déroulante puis saisir une réponse personnelle à cette question défi

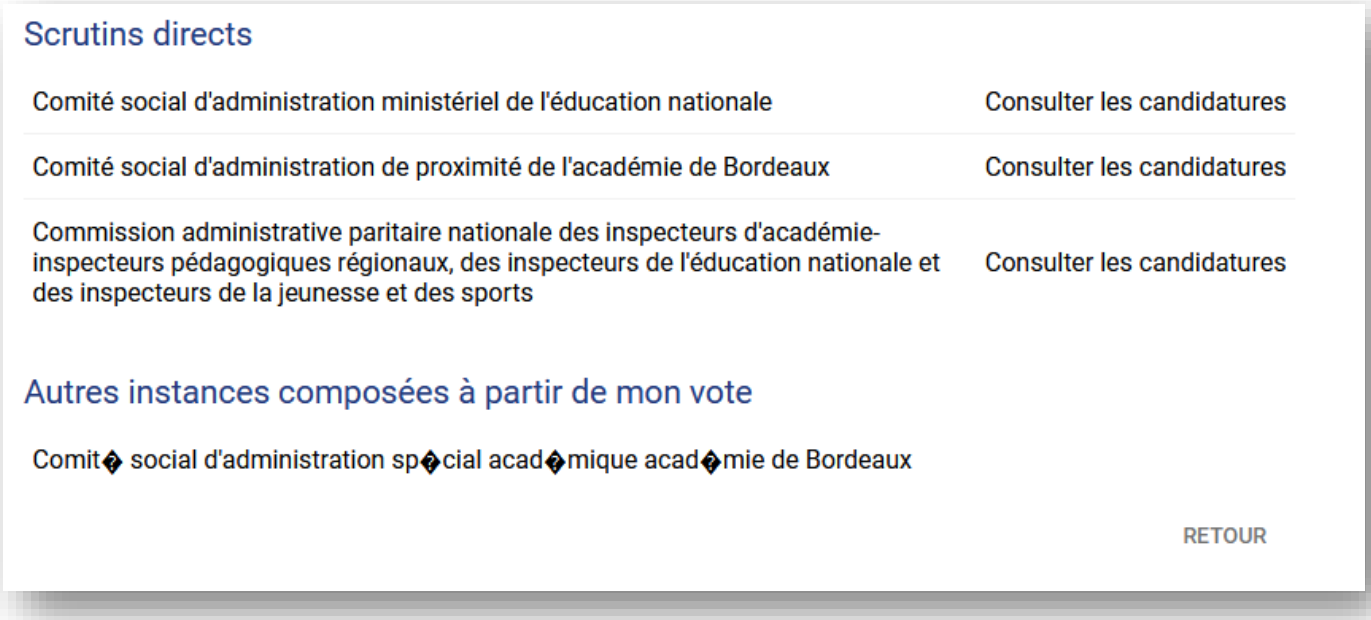


7. Votre espace personnel est (enfin) créé et désormais accessible ; il contient des informations sur vos scrutins et les procédures de vote



8. Vous pouvez consulter les scrutins pour lesquels les IA-IPR votent, ainsi que les candidatures et les professions de foi (mises en ligne au plus tard le 17 novembre)





Procédure de réception de votre carte d'électeur et de votre code de vote

Elections professionnelles 2026

1. Vous avez reçu un mail sur adresse personnelle ou professionnelle vous indiquant que votre carte électorale est disponible sur votre espace ENSAP

Expéditeur : ensap2-ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

Sujet : votre carte d'électeur - élections professionnelles

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

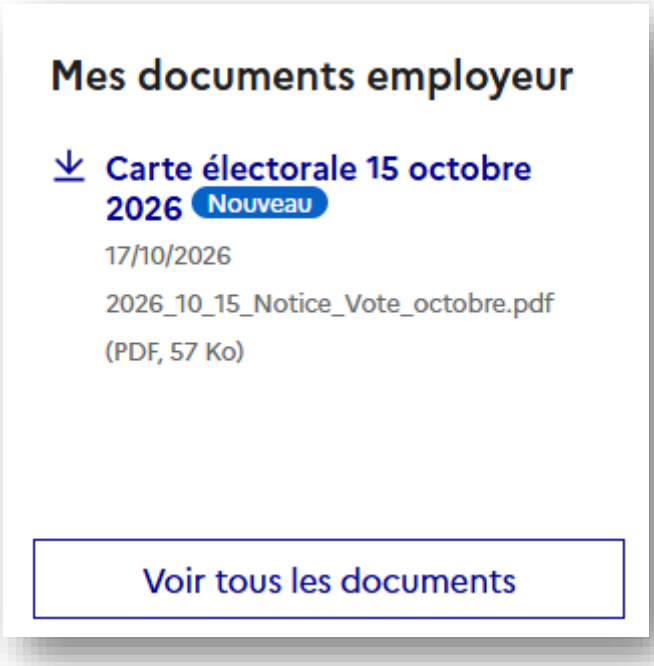
votre carte d'électeur - élections professionnelles

Votre carte électorale vous permettant de voter aux élections professionnelles est disponible dans votre espace sécurisé. Nous vous invitons à la consulter en vous connectant à votre Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP).

Nous vous remercions de votre confiance.

La Direction générale des Finances publiques

2. En vous connectant sur ENSAP, vous pouvez alors récupérer votre carte électorale et votre code de vote



Votre carte d'électeur contient aussi votre code de vote :



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles 2026

Carte électeur et code de vote

Monsieur [redacted],

Vous êtes appelé(e) à participer aux élections professionnelles 2026 des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de la jeunesse et des sports.

Vous trouverez dans ce document votre **code de vote**, vous permettant de vous **authentifier à l'espace de vote de la solution de vote électronique (SVE)**, qui ouvrira à compter du jeudi 3 décembre à 8h00 (heure de Paris).

Le code de vote qui vous est attribué pour voter
est personnel et confidentiel.

Votre code de vote

[redacted]

Dès le lundi 5 octobre à 14h00, vous pouvez vous connecter au portail Elections de la SVE pour accéder à votre espace personnel et consulter les

Le vote se déroulera :
Du **03/12/2026 à 08h00**
au **10/12/2026 à 17h00**
(Heure de Paris)

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Elections professionnelles 2026
Notice explicative

J'accède au portail Elections pour élire mes représentants aux instances de dialogue social

https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/

CALENDRIER DES ELECTIONS

- **Ouverture du portail Elections :** lundi 5 octobre à 14h00 (heure de Paris) ;
- **Ouverture du vote** : jeudi 3 décembre à 8h00 (heure de Paris) ;
- **Clôture du vote** : jeudi 10 décembre à 17h00 (heure de Paris).

COMMENT CHOISIR POUR QUI VOTER ?

- Avant l'ouverture du vote, je prends connaissance des scrutins auxquels je suis appelé(e) à voter ainsi que des listes électorales.
- Les candidatures et leurs professions de foi sont mises en ligne sur le Portail Elections au plus tard le 17 novembre.

COMMENT VOTER ?

J'ACTIVE MON COMPTE ÉLECTEUR

Dès le 5 octobre

Pour pouvoir voter, j'**active mon compte électeur,** en amont de l'ouverture du scrutin :
- Je clique sur le **lien à usage unique** qui m'est adressé(e) par courriel sur ma **messagerie professionnelle**, en cliquant sur ce lien je suis redirigé(e) vers le **portail Elections** ;
- Je crée mon **mot de passe** personnel ;
- Je choisis une **question « défi »** parmi celles proposées et je renseigne ma réponse secrète.

J'OBTIENS MON CODE DE VOTE

Dès le 10 octobre
- Si j'ai un compte ENSAP, je récupère mon code de vote depuis mon **compte ENSAP (procédure de droit commun).** Ce code de vote vaut pour **toute la période électorale.**

Dès le 3 décembre
- Il est également possible de récupérer un code de vote **depuis le portail Elections via deux autres solutions** :
 - **La Question « défi »** : je renseigne ma question défi ainsi que ma réponse secrète.
 - **FranceConnect** : je m'authentifie via un fournisseur d'identité de FranceConnect.

J'ACCÈDE AU VOTE

Du 3 décembre au 10 décembre

À l'ouverture du scrutin, la fonctionnalité **« ACCÉDER AU VOTE »** est activée dans mon espace personnel et je peux accéder au **portail de vote.**
L'accès au vote repose sur la saisie de mon **code de vote récupéré préalablement.**

BESOIN D'AIDE ?

- L'ensemble des informations pratiques est disponible sur la page d'accueil
- La cartographie des centres d'assistance est accessible dans la rubrique « Informations pratiques »

DEPUIS QUEL SUPPORT JE PEUX VOTER ?

Le vote électronique est accessible depuis les supports suivants :
- un ordinateur personnel ou professionnel ;
- un smartphone ;
- une tablette.